

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01523

Numéro SIREN : 811 124 478

Nom ou dénomination : A WAKE

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005126

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION	
M antoine sylvain	<u>Pour le compte de :</u> SASU A WAKE 2 RUE DES CAMELIAS 31700 BLAGNAC
BLAGNAC FRANCE	
<u>N° d'adhérent</u> : 20160530327272	<u>N° SIREN</u> : 811 124 478 <u>Période déclarée</u> : Année 2022 <u>Date limite de dépôt</u> : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Pour copie certifiée conforme à l'original

Sylvain Antoine
Président SASU A WAKE

AWAKE
2 rue des camélias
31700 Blagnac
Siret : 811 124 478

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)**A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE****1 - J'ACCEPTÉ DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE**(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX
FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie

sylvain.antoine88@gmail.com

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

2 RUE DES CAMELIAS

Code postal

31700

Ville BLAGNAC

Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

TELESKI NAUTIQUE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**1 - RÉSULTAT FISCAL**Bénéfice imposable au taux
normalBénéfice imposable à
15%

5 229

Déficit (report du 2033-
B)**H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

CIEL



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

38 465



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	104 410	81 959	22 451
TOTAL I (5)	104 410	81 959	22 451
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	58		58
Créances (2) clients et comptes rattachés	2 420		2 420
Créances autres (3)	1 066		1 066
Disponibilités	4 400		4 400
Charges constatées d'avance	336		336
TOTAL II	8 280		8 280
TOTAL GENERAL (I + II)	112 690	81 959	30 731

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	2 100
Report à nouveau	19 241
Résultat de l'exercice	4 445
TOTAL I	25 786
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	2 428
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	2 517
TOTAL III	4 945
TOTAL GENERAL (I + II + III)	30 731

RENOIS

(2) Dont créances à plus d'un an	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	11 853
----------------------------------	--	--------



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	22 216
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	10 718
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	59 514
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			92 448
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 944
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			4 122
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-43
Autres charges externes			9 398
Impôts, taxes et versements assimilés			1 767
dont TP/CFE, CVAE			720
Rémunérations du personnel			42 393
Charges sociales			7 508
Dotations aux amortissements			14 192
Total des charges d'exploitation (II)			87 281
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 167
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		136
	Charges exceptionnelles (VI)		74
	Impôts sur les bénéfices (VII)		784
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			4 445

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	4 445	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	4 445	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	4 445	

A WAKE
SASU au capital de 2.100 €
Siège : 2, rue des Camélias – 31700 BLAGNAC
811 124 478 RCS TOULOUSE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 13 JUIN 2023**

L'associé unique, Monsieur Sylvain ANTOINE, demeurant 2, rue des Camélias, 31700 BLAGNAC,

Propriétaire de la totalité des 42 actions de 50 € chacune, de la société A WAKE et également Président de la société,

Statue sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Il est ici précisé que le Président, également associé unique de la société, est dispensé de l'établissement du rapport de gestion conformément aux prescriptions légales.

L'associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 4 445,27 €, de la façon suivante :

- 210,00 € au compte de la « réserve légale ».
- 4 235,47 € au compte de « report à nouveau ».

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Sylvain ANTONIE
Associé unique

AWAKE
2 rue des camélias
31700 Blagnac
Siret : 811 124 478

